Ces blocages qui freinent producteurs et OP à s'organiser

Ce 7 mars, à Mortagne-au-Perche (Orne), la table ronde rassemblée par l'OPLGO est bien garnie. La plupart des grandes productions de l'ouest sont représentées : volailles, légumes, porc et bien sûr lait. L'organisation de producteurs Lactalis s'est posé la question : *"Que font les autres OP, dans les autres secteurs, et comment ça marche ?"* L'assemblée générale a été l'occasion d'apporter les réponses à la centaine d'adhérents présents. Des témoignages rejoindront la position parfois peu confortable vécue par les responsables de l'OPLGO : être en dehors des organismes historiques en place et prétendre à faire des producteurs *"des chefs d'entreprise"*.

"A un moment on s'est demandé si c'était à nous, OP verticale, d'organiser une journée comme celle-là, confie Christine Lairy, pièce maîtresse de l'organisation. *Pourquoi le ministère ne propose rien en ce sens ? Il nous dit de nous organiser, nous producteurs, mais en fait, pourquoi il ne nous présente pas les uns les autres pour montrer ce qui existe ?"*

Porc : le projet d'une AOP après "le traumatisme"

Certains membres d'une filière n'ont, semble-t-il, pas intérêt à ce que les producteurs se rassemblent, et échangent. Directeur de l'UGPVB (union des groupements des producteurs de viande de Bretagne), Jacques Crolais évoque son domaine de prédilection : le porc. *"Lorsqu'en 2015, la crise a frappé, elle a traumatisé pas mal d'acteurs proches du secteur. A l'époque, des porcs restaient dans les porcheries."* Au-delà des coûts engendrés, ces retards ont touché les esprits : le déversement est un gène fondamental de l'économie de la filière. *"Cette recherche de fluidité a mené certains acteurs à oublier le prix."* Se structurer en amont pourrait permettre de peser sur le prix. L'idée d'une AOP de bassin, *"pour ne pas continuer de gérer individuellement mais collectivement"*, fait son chemin en Bretagne. Cette perspective fait toutefois naître *"des tentatives de divisions"*, confie Jacques Crolais. Le but étant que les producteurs ne s'organisent pas. Parce que cela implique de défendre une autre forme de compétitivité : *"Pour agir collectivement, on a besoin de tous, on a besoin de transparence, d'avoir les mêmes règles, les mêmes prix, pour tous les producteurs, quels que soient les volumes. La filière a besoin de tout le monde au-delà des appréciations de volumes et de la proximité d'un abattoir."*

Les huit intervenants n'ont pas mâché leurs mots, lors de la table ronde. Tous estiment que les producteurs ont les cartes en main pour reprendre le jeu des volumes à leur compte.

Des producteurs impliqués pour des règles exigeantes

La transparence nécessaire à une gestion collective doit aussi s'appliquer aux producteurs. C'est une rigueur essentielle au modèle qu'a construit le Cerafel depuis cinquante-cinq ans. *"Nous sommes un comité de bassin, qui regroupe six OP autour de 2 300 producteurs, avec des sections par produit, en amont de la mise en marché de 600 000 tonnes de légumes"*, présente Joseph Rousseau, qui en était le président depuis 2001 jusqu'en octobre dernier. *"L'acte commercial se fait essentiellement avec cinquante acteurs au cadran. Toute notre organisation tient à ce que les producteurs de légumes acceptent de déclarer leurs emblavements à l'hectare près."* La difficulté ensuite, est de savoir ce qu'il sera réellement possible de mettre sur le marché, en fonction des aléas économiques et climatiques : *"Quand on plante 100 une année, on peut récolter 10 comme 1 000. Cela implique un planning, et on peut demander à diminuer les surfaces, pour éviter une surproduction."*

Au-delà des habitudes d'un fonctionnement de filière, les producteurs en acceptent l'exigence, car ils ont leur mot à dire, affirme Jacques Rousseau : *"Un tiers des producteurs sont impliqués dans l'organisation."* *"Le Cérafel était la première OP de France, mais la dernière à avoir été reconnue comme OP, en 1996"* (date de la reconnaissance des OP par l'OCM), remarque Thierry Merret, président de la FDSEA 29 depuis 2005, lui-même légumier. Pourquoi la dernière ? *"Parce qu'on estimait que le syndicalisme n'avait pas sa place dans une organisation économique."* Là, le blocage ne venait donc pas des industriels.

Frédéric Gérard

"On part du principe que le producteur est un chef d'entreprise"

PRODUCTION LAITIERE //// L'OPLGO tenait son assemblée générale le 7 mars. L'organisation de producteurs Lactalis veut tisser des liens entre producteurs, et entre OP.

On a peut-être oublié un peu le collectif. Une OP, ce n'est pas une question de dimension des exploitations, mais de valeur humaine", commente Jean-Michel Yvard, président de l'OPLGO. L'OP présente sur quatorze départements souhaite des producteurs qui *"se sentent bien dans leur OP"*. Ici, on ne veut pas d'opportunistes, pas d'individualistes, mais *"des chefs d'entreprise"*, qui voient dans la gestion de bassin un avenir plus serein. Si l'OPLGO ne *"rêve pas"* à la faisabilité de réunir tous les producteurs *"sous la même bannière"*, elle croit en revanche davantage dans le rassemblement des différentes organisations de producteurs pour défendre leur cause. A condition que chaque éleveur adhère à une OP. Une éleveuse en concluait : *"Il faut que ceux qui ne veulent pas entendre parler d'OP comprennent qu'ils se fragilisent, mais qu'ils fragilisent aussi les adhérents d'OP."*

Ne plus proposer un prix à partir de l'activité industrielle

"On part du principe que le producteur est un chef d'entreprise. Qu'il doit donc connaître son prix de revient, pour y inclure ses prix de vente." L'OPLGO négocie actuellement un accord-cadre avec Lactalis. Les responsables expliquent les grandes lignes : pouvoir faire admettre un prix, en activant le levier d'action principal que représente la collecte. En pouvant jouer sur les litrages, l'OP pourrait être plus persuasive dans ses propositions de prix. *"Que font les industriels ? Leur seule ambition est de remplir les tuyaux pour remplir à 100 % leurs usines, pour qu'elles soient le plus rentables possible... Sans se préoccuper du prix à l'éleveur. On a la chance, certes, d'avoir une filière très performante, mais elle a un peu oublié le maillon production."*

Au-delà du prix payé, les producteurs cherchent aussi à modifier la méthode de formulation des prix. *"Le ruissellement ne marche pas en agriculture. Il ne faut pas présenter un mix-produit, en sortir un prix, puis réfléchir à la fin à comment y intégrer les coûts de production. Ce n'est pas cohérent avec l'esprit des Etats généraux. C'est à nous de défendre un prix de revient, dans lequel on calcule la rémunération de l'éleveur et de ses capitaux."* L'OP fixe le prix d'équilibre des trésoreries à 345 euros.

Grande OP de l'Ouest (1500 producteurs Lactalis), l'OPLGO présidée par Jean-Michel Yvard (à droite) a cette année tenu son assemblée annuelle sur le territoire de son association du Perche (l'APLNL), présidée par Frédéric Epineau. Un territoire entre deux zones : le Grand- Ouest laitier et les zones intermédiaires avant la Beauce.

Frédéric Gérard

Pratiques commerciales déloyales : feu vert du Parlement européen à la nouvelle législation

Le Parlement européen a donné son accord, par 589 voix contre 72 et 9 abstentions, au projet de directive qui interdit dix pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (retards de paiement, annulations tardives...) et six autres si elles ne sont pas clairement convenues entre les parties (retour des invendus...). Après avoir obtenu le feu vert du Conseil de l'UE, la directive devrait être formellement adoptée en avril. Les États membres auront ensuite 30 mois au maximum pour la mettre en application. Ils pourront maintenir ou instaurer des règles nationales plus contraignantes contre ces pratiques qui, selon la Commission européenne, coûteraient soit 1 à 2 % de leur chiffre d'affaires aux PME agricoles et agroalimentaires de l'UE.

En bref

Courriers Lactalis : "Ne signez pas, vous ne risquez rien"

"Les producteurs se sentent-ils préoccupés et conscients de ce qui se passe en ce moment ? Pas sûr..." lance une productrice de lait, en fin d'assemblée générale. Auprès des responsables de son organisation de producteurs Lactalis, l'OPLGO, elle insiste : *"Communiquez ! Sinon on s'en cogne pour cinq ans."*

Communiquer à propos de quoi ? Sur les courriers envoyés par Lactalis, invitant les producteurs sans contrats et/ou sans OP à se mettre "en conformité" avec la loi. En bref, à signer une proposition de contrats en sa faveur.

"Si les producteurs signent à une OP, ils sont couverts par un accord cadre", confirme une juriste. C'est actuellement une sorte de course à la montre qui semble se jouer entre des OP qui accueillent des producteurs, ou les rassurent pour le moment, et l'entreprise qui semble vouloir conserver un noyau de producteurs sans OP, pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier... Date d'arrivée le 20 mars, selon Lactalis, le 31 mars, pour les OP.